



Froideville

Mars 2024 - N° 524

Séance du Conseil communal du 12 mars 2024

Le mot du Président

M. Dominique Glur, Président, ouvre la séance et revient sur la soirée de présentation des deux candidats pour l'élection complémentaire à la Municipalité de Froideville du 6 février 2024, à laquelle était conviée toute la population. Cette soirée a été une belle occasion de découvrir ou redécouvrir un peu plus nos courageux candidats. Des échos très positifs nous sont revenus. Nous ne manquerons pas d'organiser une soirée similaire pour les prochaines élections communales.

En fin d'année 2023, nous vous avons annoncé le mardi 7 mai 2024 comme date de réserve pour une éventuelle séance du Conseil communal. Nous vous informons que cette date est maintenue. La Municipalité entend en effet

soumettre plusieurs préavis ce soir-là.

La vie associative de notre commune a été riche ces derniers temps, avec notamment les soirées de l'Union chorale qui nous présentait « La malédiction de la sorcière », mais aussi le repas destiné aux aînés ou celui de soutien du FC Froideville. Mais ce que nous retiendrons probablement de cet hiver, c'est la présence de la patinoire saisonnière et des nombreuses activités proposées les week-ends par les diverses sociétés locales que nous remercions au passage pour leur investissement et soutien à cet ambitieux projet.

Extraits des communications de la Municipalité

La Municipalité tient à vous faire part des communications suivantes :

1. Election complémentaire à la Municipalité

La Municipalité remercie les deux candidats de qualité qui ont manifesté leur volonté de s'engager encore plus pour notre Commune et souhaite la bienvenue au sein du Collège municipal à M. Azdine Bouhedja, qui vient de prêter serment.

2. Belle Vue

Les travaux de transformation de l'immeuble de Belle Vue avançant à grands pas, la Municipalité propose aux membres du Conseil communal une visite des lieux le 7 mai dès 18h30, juste avant la prochaine séance du Conseil communal.

Extraits des communications de la Municipalité (suite)

3. Coup de balai

Pour la troisième année consécutive, le Coup de balai aura lieu le samedi 23 mars. Rendez-vous est ainsi donné à tous les Cacatchoux à 9h00 à notre voirie communale. Après le café-croissant d'accueil, les équipes seront munies du matériel nécessaire au ramassage. Cette année l'accent est notamment mis sur le nettoyage des cours d'eau. Si votre condition physique vous le permet, prévoyez donc des chaussures en conséquence. D'autres trajets plus classiques seront également proposés. La matinée se terminera par le verre de l'amitié... en espérant que le soleil sera également de la partie !

4. Apéritif du Nouvel-an

Notre traditionnel apéritif de début d'année s'est déroulé le 6 janvier. Une centaine de Cacatchoux a partagé ce moment d'échange convivial, lors duquel la Municipalité a présenté ses vœux aux participants.

5. Repas des aînés

Le repas des aînés a eu lieu le 13 janvier et a accueilli 140 convives dans la bonne humeur, grâce à l'organisation de l'Association du centre œcuménique de Froideville, soutenue par une équipe de jeunes de notre village. Qu'ils soient remerciés de cet engagement pour un évènement apprécié de nos seniors.

6. Aménagement du giratoire

Les travaux du giratoire touchent à leur fin. Après les dernières finitions, la pose de l'enrobé aura lieu, si la météo le permet, durant les vacances de Pâques. Le trafic sera interrompu autour du giratoire durant environ une semaine. La desserte par les tl sera garantie, avec un déplacement des arrêts. Merci de vous conformer à la signalisation qui sera mise en place.

Le concours d'idées pour la réfection de la pastille centrale a permis à 36 Cacatchoux de nous faire part de leurs suggestions. Un grand merci pour le temps qu'ils y ont ainsi consacré. L'analyse de ces projets permet de dégager quelques lignes directrices. Le travail de concrétisation est maintenant en cours.

7. Démission

M. Pierre-Alain Christeler a démissionné avec effet au 31 janvier de son mandat de préposé LCR LVCR. Dans le cadre de la réflexion globale du stationnement sur le territoire communal, la Municipalité est en train d'étudier les différentes possibilités pour le remplacer.

8. Panneaux photovoltaïques

En phase avec la transition énergétique nationale et faisant suite aux risques de pénurie électrique de l'hiver 2022 – 2023, la Municipalité a décidé de monter un projet de centrale solaire photovoltaïque distribuée sur les toits communaux qui s'y prêtent. Il s'agit selon les premières estimations d'un projet devisé à CHF 400'000.- pour une production annuelle de 260'000 kWh/an. Afin de permettre un engagement citoyen, elle souhaite mettre en place un financement participatif. Les informations vont encore suivre.

D'autre part, sur cette même thématique, afin de renforcer la pose des panneaux photovoltaïques sur les toits privés, la Commune a développé deux actions :

1) Elle soutient un travail de Bachelor de l'école d'ingénieur de Sion en vue de déceler les raisons liées au ralentissement des demandes de pose de panneaux photovoltaïques dans la commune.

2) En vue de rationaliser la pose de panneaux photovoltaïques chez les privés, la commune a décidé de participer au projet « GROUP-IT » conjointement avec les communes de Cugy, Echallens, ainsi que Montreux, La Tour de Peilz et Vevey. Articulé en deux étapes, ce projet vise dans un premier temps, à analyser gratuitement de manière sommaire tous les toits des privés qui le souhaitent puis, dans un second temps, à effectuer une analyse détaillée de chaque toit avec une offre clé en main. L'intérêt réside dans la mise en commun de toutes ces demandes d'offres en vue d'obtenir des conditions économiques aussi intéressantes que possible. Une séance d'information aura ainsi lieu le 2 mai à 19h00 à la grande salle. Tous les propriétaires de toits situés sur la commune y sont donc très largement conviés.

9. Population au 31 décembre 2023

La population résidente permanente du Canton de Vaud a augmenté de 15'500 personnes en 2023, soit 1,9% d'augmentation, pour se porter à 846'300 habitants fin 2023. Cette hausse est deux fois plus élevée que la croissance moyenne des cinq dernières années (+0,9% par an). Une grande partie de cette augmentation est due à l'afflux de personnes ayant fui la guerre en Ukraine (4'500 personnes).

Pour le district du Gros-de-Vaud, la population est passée à 48'115 résidents, avec une augmentation de 960 habitants, soit 2,0%.

Notre commune est stable, avec un gain de 8 habitants l'année passée, nous amenant à enregistrer 2'728 résidents fin 2023, ce qui représente une légère augmentation de 0,3%. Cette hausse équivaut au quart de la croissance moyenne des cinq dernières années (+1,2% par an).

10. Nouvelle ligne Car postal

Lors d'une séance fin novembre, réunissant la DGMR, les tl, CarPostal et les communes de la région, nous avons appris que le canton, par la DGMR, souhaitait mettre en œuvre une nouvelle ligne entre Yverdon et Froideville, via Echallens.

Cette ligne CarPostal 670 serait en service dès décembre 2024 avec dans un premier temps 17 courses par jour.

Cette ligne aurait comme terminus provisoire notre commune, ce qui implique quelques contraintes. A l'avenir, mais nous ne connaissons pas le planning, elle devrait continuer en direction de Cugy.

Extraits des communications de la Municipalité (suite)

La problématique est que nous n'avons pas encore fini les travaux du giratoire et nous devrions avoir la possibilité de laisser en bout de ligne 2 car ou bus de 2 compagnies différentes et ceci pour une période provisoire.

La Municipalité a tout de suite réactivé la Commission de sécurité routière pour se pencher sur cette problématique.

Des essais grandeur nature ont été effectués début février et, à ce stade de l'étude, nous privilégions un arrêt CarPostal sur le côté droit du début de la Rue du Village.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous une fois ce dossier finalisé.

11. Gens du voyage

Les travaux et services offerts par les gens du voyage, qu'ils soient suisses ou étrangers, sont réglementés par la Loi fédérale du 23 mars 2001 sur le commerce itinérant (LCI ; RS 943.1). En vertu de cette loi, les gens du voyage ont le droit, s'ils sont titulaires d'une autorisation, de proposer leurs services et activités commerciales sur

l'ensemble du territoire national.

Les personnes qui se présentent à votre domicile doivent être identifiables / pouvoir montrer un badge d'identification, qui doit comporter au minimum : nom, prénom et nom de la société qui les mandate.

En aucun cas vous ne devez donner ou accepter de donner de l'argent au moment de cette visite. Si vous étiez amenés à signer un document, veuillez à bien lire ce dernier.

Nous vous rappelons que vous n'avez aucune obligation légale de répondre à ce type de démarchage. Un simple « non » doit suffire à clore la discussion avec votre intervenant.

En cas de doute, n'hésitez pas à signaler le cas à la gendarmerie d'Echallens

12. Répartition des dicastères

La nouvelle répartition des dicastères est disponible sur le site internet de la Commune.

Echos de la séance

La séance a débuté par l'assermentation de M. Azdine Bouhedja comme conseiller municipal et de M. Peter Lehmann comme conseiller communal. Félicitations à tous deux pour leur nouvel engagement pour la communauté.

Ce ne sont pas moins de trois préavis qui sont soumis au vote. Le premier concerne la demande de crédit extrabudgétaire pour financer la mise aux normes des arrêts tl et la création d'un abri bus (rue du Village).

Par la voix de son président, M. Laurent Gattlen, la Commission ad hoc regrette que seuls les deux arrêts direction Lausanne soient mis aux normes, mais comprend les raisons financières et techniques ayant justifié ce choix. Elle recommande d'approuver le préavis tel que présenté.

Le président de la Commission des finances, M. Philippe Weibel, rapporte que, après avoir expliqué la plus-value due à l'utilisation de bordures d'accostage à profil LHand, la Commission recommande à l'unanimité que les Conseillers approuvent le préavis tel que présenté.

Le Conseil communal suit ces recommandations et approuve le préavis à l'unanimité.

Le deuxième préavis concerne une demande de crédit extrabudgétaire pour la réalisation d'un refuge forestier au lieu-dit « Les Orgires ».

Le rapporteur de la commission ad hoc, M. Nicolas Tanner, explique que la commission a constaté le manque de disponibilité dans les locaux existants ; l'emplacement choisi a une vue magnifique sur la commune ; l'accès depuis le village est rapide et la piste de ski de fond n'est

pas impactée. La Commission est unanime sur le fait que la construction d'un refuge forestier est un plus pour la commune et recommande à l'unanimité d'adopter le préavis tel que présenté.

La Commission des finances a constaté que l'exploitation du refuge étant envisagée de manière similaire à ce qui se pratique au centre sportif de Pré Camuz, cela devrait entraîner quelques pourcents d'ETP supplémentaires. Elle prend acte que les subventions éventuelles seront déduites de l'investissement et recommande à l'unanimité d'approuver le préavis tel que présenté.

Après quelques discussions relatives à l'impact sur la faune, l'emplacement des places de stationnement, les aménagements de la cuisine et une place pour les grillades, le Conseil a décidé d'accepter le préavis à l'unanimité, moins 2 abstentions.

Le dernier préavis porte sur l'adoption du règlement sur le stationnement privilégié des résidents et autres ayants droit sur la voie publique.

M. Olivier Pittet rapporte que la commission ad hoc a constaté que le règlement correspond aux pratiques cantonales et recommande à l'unanimité de l'adopter.

Proposition suivie à l'unanimité par le Conseil.

M. Jean-François Thuillard présente un bilan provisoire des activités de la patinoire. La fréquentation a été bonne, les retours sont positifs. Le Conseil communal propose à l'unanimité à la Municipalité d'étudier la reconduction de cette installation saisonnière qui a fait le bonheur des petits et des grands.

Réception Président Grand Conseil



**RÉCEPTION DU PRÉSIDENT
DU GRAND CONSEIL VAUDOIS**
JEAN-FRANÇOIS THUILLARD

...à fêter ensemble le 3 septembre.

Sous réserve de son élection, la Commune de Froideville organisera la Réception du Président du Grand Conseil le 3 septembre 2024. M. Jean-François Thuillard, Syndic, a accédé à la vice-présidence en juin 2023 et son accession à la Présidence ne sera pas vraiment une surprise ! Dès lors, un comité prépare depuis quelques mois la traditionnelle Réception. Cette manifestation réunira l'ensemble des autorités cantonales, des responsables des milieux économique, militaire et religieux autour de la population cordialement invitée à participer. Cette journée festive aura comme points forts l'apéritif populaire animé (15h45) ainsi que le cortège (17h15).

Cette fête est l'occasion de montrer à nos hôtes notre savoir-vivre, notre sens de l'accueil et notre fierté d'habiter ce beau village. Si vous désirez vous investir en tant que bénévole pour donner un coup de main le jour « J », vous pouvez contacter Mme Jessica Witzig (079 283 02 14 – jessica_witzig@hotmail.com), responsable des bénévoles.

Le cortège se formera sur la rue du Bas de la Fin. Départ de la laiterie, puis route sur le Pont, rue du Four jusqu'au four à pain, ch. du Maupas jusqu'au hangar de la famille Olivier Martin, puis demi-tour par le ch. du Maupas. Les enfants des écoles de Froideville feront également partie du cortège. Nous remercions d'ores et déjà les riverains, s'ils en ont envie, pour la décoration de leurs extérieurs.

Tout ceci, et vous pouvez vous en douter, amènera quelques perturbations en ce qui concerne la circulation. Une cantine sera installée dès le 28 août sur la route de Lausanne, devant la grande salle, et ceci jusqu'au démontage le 5 septembre. Des déviations seront mises en place.

Nous vous donnerons toutes les indications complémentaires pendant l'été, dans un prochain numéro de Froideville Infos.

Pour le comité d'organisation
Le Président
Vincent Rey
079 600 10 55

Le Vice-président
Azdine Bouhedja
078 606 14 37



ATTENTION ! Commandes uniquement en ligne sur www.apvrl.ch et non pas à la Commune.

Calendrier Passeport vacances 2024

Période de juillet	du lundi 1 au dimanche 14 juillet
Période d'août	du lundi 5 au dimanche 18 août
Traditionnel	pour les enfants dès 9 ans révolus <i>pour la session de juillet</i> : nés avant et au plus tard le 01.07.2015 <i>pour la session d'août</i> : nés avant et au plus tard le 05.08.2015 et jusqu'à 15 ans ou fin de scolarité obligatoire
Farniente	pour les enfants dès 13 ans révolus (<i>nés avant et au plus tard le 01.07.2011</i>) jusqu'à 15 ans ou fin de scolarité obligatoire
Passeports et brochures	directement <u>envoyés par poste aux parents par le bureau de l'APVRL</u> car l'achat est en ligne
Envoi du matériel de communication	mi-mai envoi par poste par le bureau de l'APVRL

EN LIGNE SUR www.apvrl.ch :

Brochure des activités	dès mi-mai
Vente des passeports	dès le mercredi 29 mai à 12h
Inscription aux activités	dès le mercredi 12 juin à 12h

ATTENTION

Les **inscriptions en ligne** aux activités sont faites sur le principe du **premier arrivé, premier servi**.
La vente des Passeports Traditionnels peut être stoppée s'il n'y a plus assez de places restantes.
La vente des Passeports Farniente peut se faire jusqu'à la veille du début de la session.

Délai pour inscriptions aux activités	aucun Système de premier-arrivé, premier-servi ; attribution des places en fonction des places disponibles
Confirmations aux enfants	par email, une fois l'inscription contrôlée
Ouverture de la permanence téléphonique	du lundi 24 juin au vendredi 12 juillet du mercredi 31 juillet au vendredi 16 août
Vacances	
Ascension	jeudi 9 mai au 12 mai 2024
Pentecôte	lundi 20 mai 2024
Vacances scolaires été 2024	samedi 29 juin au dimanche 18 août 2024



Bénéficiaire du soleil de Froideville

Produire de l'électricité

Devenir acteur de la transition énergétique

La commune soutient et accompagne les propriétaires

Les 8 communes de Froideville, Cugy, Echallens, Belmont-sur-Lausanne, Pully, Montreux, Vevey et La Tour-de-Peilz s'associent et lancent une opération pour soutenir la pose de panneaux photovoltaïques. Le programme propose d'accompagner les propriétaires dans ce processus afin de faciliter leurs démarches. Un appel d'offre intercommunal est porté par ces huit communes.

Exploiter le potentiel solaire pour répondre aux objectifs cantonaux et fédéraux de production d'énergie locale et renouvelable, tout en favorisant la transition énergétique : tel est l'objectif commun qui a rassemblé les 8 communes précitées, dont Froideville.

Les procédures et les décisions à prendre pour réaliser une installation solaire ne sont pas toujours évidentes. De plus, la diversité des entreprises et des modèles sur le marché est vaste. Le projet intitulé « Appel d'offre groupé intercommunal » vise à lever ces freins en proposant un accompagnement personnalisé des propriétaires dans leurs démarches.

Le but de cette action est de regrouper les propriétaires intéressés par l'installation de panneaux photovoltaïques. Cela permet de mutualiser, et donc de diminuer, les coûts sur l'achat groupé du matériel au bénéfice des propriétaires. Une garantie de qualité est assurée par les installateurs labellisés « Pros du Solaire ».

Concrètement, l'opération est menée en trois étapes :

1. **Séance d'information** gratuite et sans engagement le **2 mai à 19h00 à la Grande salle** de Froideville (d'autres dates possibles pour cette même séance dans les autres communes). Inscription à info@froideville.ch.
2. Pour les propriétaires intéressés, **pré-évaluation gratuite** du potentiel solaire de leur toiture.
3. **Appel d'offre groupé** intercommunal. Une inscription ainsi qu'une modeste participation seront requises pour la prise en charge dans le processus d'accompagnement mené par la HES-SO.

Plus d'informations sur la page web de notre site communal :
<https://www.froideville.ch/evenements/5963665>





La FSG Froideville fête ses 50 ans

60.-
dès 13 ans

Gratuit pour les
enfants de moins
de 7 ans.
2.- par âge de
7 à 12 ans.

APÉRO

MENU

FONDUE CHINOISE
RIZ
SALADE

BUFFET DE
DESSERTS

27 AVRIL 2024
DÈS 18H30

A LA GRANDE SALLE
DE FROIDEVILLE

Coin jeux
pour les enfants

Spectacle interactif
d'improvisation théâtrale avec
la Compagnie du Bord

INSCRIPTION
JUSQU'AU
10.04.2024 PAR ICI



Petite annonce



Mille Feuilles

Retrouvez notre traditionnel marché aux fleurs

VENDREDI 17 MAI
SAMEDI 18 MAI

VENDREDI 24 MAI
SAMEDI 25 MAI

Large choix de variétés
Divers plantons de tomates
Terreau

Côte à Aloïs 1 - 1055 Froideville
021.881.55.54



Rejoignez-nous sur
Instagram !



Rejoignez-nous sur
Facebook !

MARCHE & EXERCICES EN PLEIN AIR POUR TOUS

DÈS LE MARDI 7 MAI À 18H30

DEVANT LA LAITERIE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

WWW.URBAN-TRAINING.CH

GRATUIT



www.urban-training.ch

URBAN
TRAINING



Petite annonce

Difficile de vous rendre à la déchetterie ?

Je m'en occupe pour vous. Je passe à votre domicile prendre les déchets déjà TRIÉS. Je peux également m'occuper des déchets de jardin, herbes, branches, feuilles, par voyage 1 m3 (remorque).

Coût déchets triés : maximum 0.5 m2 par trajet CHF 5.-

Remorque : maximum 1m3 CHF 10.- par trajet.

079 385 28 01 - Guillemain Yves - Froideville

Evènement

NÉ POUR LIRE



Mercredi
24 avril
de 9h30 à 11h30

Bibliothèque du Haut-Talent
à Froideville

Spécial Pâques

Début à la biblio,
fin à la ludo

Un moment privilégié avec votre tout-petit (0-4 ans) autour des livres, des jeux, des histoires et des comptines !

Gratuit et sans inscription !



Bibliothèque du Haut-Talent | Rue du Bas de la Fin 2a, 1055 Froideville
021 / 881 18 83 | bibliohauttalent@asice.ch
bibliohauttalent.wordpress.com

Société de Tir Froideville



Froideville Tir Sportif vous invite à son 2ème Tir populaire et Tir Inter-Giron

Au Stand de Froideville, le samedi 13 avril 2024

Cette initiative a pour but de vous faire découvrir notre sport et surtout de passer un bon moment avec les habitants de Froideville ainsi que nos amis du Mont-sur-Lausanne, et de Poliez-Pittet.

Programme :

13h00 Ouverture de la buvette

13h30 à 18h00 tir

Quelques minutes de théorie seront données à chaque tireuse et tireur, seul ou en groupe, tout au long de l'après-midi

Tir en stand avec un moniteur

18h00 Apéro ouvert à tous, même à ceux qui ne souhaitent pas tirer

19h00 Raclette

20h00 Proclamation des résultats

Inscriptions :

Directement sur notre site internet : www.froidevilletirsportif.ch via le formulaire ad'hoc.

Par mail à president@froidevilletirsportif.ch

Par téléphone au 079 300 39 86

Ou directement sur place dès 13h00



Plan de tir :

Coups d'essais illimités.
Cartouche et coup 0.50/c

Concours : 20 coups sur

Cible A 100 - 15.00 Fr.

Mise à disposition de :

Fass 90

Fass 57

Mousqueton

www.froidevilletirsportif.ch

Amicale de la boule du Jorat

Notre amicale vous accueille depuis le 2 mai

**tous les mardis et jeudis
à partir de 19h jusqu'à 22h.**

Pour les jeux et entraînements, en doublettes ou triplètes suivant les participants.

Vous êtes toutes et tous les bienvenus pour faire connaissance de l'amicale.

Boules à disposition pour un essai.

Nous nous réjouissons de vous accueillir pour un moment convivial.



Evènements



Bibliothèque du Haut-Talent

Slam Atelier-spectacle

Samedi 27 avril

Viens découvrir l'art du slam !

de 10h à 11h30 à la bibliothèque

Bienvenue pour un atelier de découverte de cette expression poétique **qui claque !**

Sors tes rimes et tes idées de ta poche en compagnie de *Pablito*, ou *L'Indomptable*, performeur lausannois.

Atelier gratuit !
Pour grands et petits, dès 10 ans. Plus jeunes : accompagné d'un parent.

Bas de la Fin 2a, Froideville | 021 / 881. 18. 83
bibliohautalent@asice.ch
bibliohautalent.wordpress.com

Nous lisons pour vous le 22 mai 2024 !

Journée à voix haute de la lecture



Bienvenue à la bibliothèque à Froideville

le 22.05 de 15h à 17h

pour écouter ou raconter !

www.journee-de-la-lecture.ch

Une initiative de **ISIM** Institut suisse Jeunesse et Médias

En collaboration avec 

Fair-Play Attitude



Qu'est-ce que le Fair-Play ?

« Le fair-play est un concept complexe qui comprend et incarne un certain nombre de valeurs fondamentales qui font non seulement partie intégrante du sport, mais qui sont également pertinentes dans la vie quotidienne. Une concurrence loyale, le respect, l'amitié, l'esprit d'équipe, l'égalité, le sport sans dopage, le respect des règles écrites et non écrites telles que l'intégrité, la solidarité, la tolérance, le soin, l'excellence et la joie sont les éléments constitutifs du fair-play qui peuvent être expérimentés et appris sur et hors du terrain. »

Extrait de fairplayinternational.org

Les co-fondateurs et coachs Marie et Corélien de Fair-Play Attitude (FPA) ont compris l'importance de cette philosophie.

Ainsi, au cœur de Froideville, le programme sportif de FPA propose aux jeunes pratiquants plusieurs disciplines : Tennis, Mini-Tennis, Jeux de balle, Tchoukball, Futsal et Physique Renforcement.

Les entraînements ont lieu dans les salles de gymnastique du collège de Froideville pour permettre à la communauté de jeunes pratiquants de partager sport & valeur.

Il est demandé aux joueurs de prendre soin de leur attitude et ceci fait partie intégrante du programme. Le fair-play n'est pas un concept abstrait, il faut l'apprendre et le vivre. Les coachs veillent sur cette valeur liée au comportement : actions, gestes et paroles. Il n'y a pas que la technique, le physique, le mental, mais aussi l'attitude.

Respecter les valeurs liées à l'attitude, c'est être un bon joueur et aussi une belle personne. Ainsi, chacun trouve l'énergie nécessaire pour avancer, tant sur le terrain que dans le quotidien.

Venez découvrir un cours gratuitement !

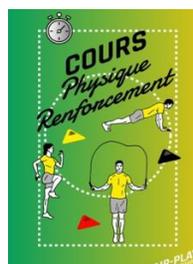
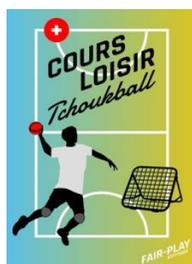
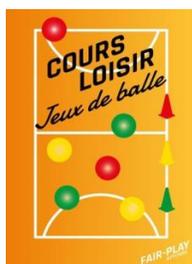
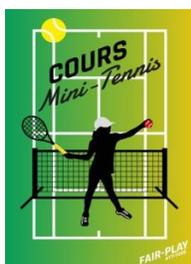
BON

Pour un cours de votre choix.....

Valable jusqu'au 30 septembre 2024



fairplay-attitude.ch



Horaire de la déchèterie

Ouverture de la déchèterie durant les Fêtes de Pâques

Vendredi Saint 29 mars 2024	Fermé
Samedi 30 mars 2024	8h00 – 11h30 / 13h30 – 15h00

Ouverture de la déchèterie pour l'Ascension

Jeudi 9 mai 2024 - Ascension	Fermé
Vendredi 10 mai 2024	14h00 – 18h30
Samedi 11 mai 2024	8h00 – 11h30 / 13h30 – 15h00

Horaire du greffe

Horaire durant les Fêtes de Pâques

Jeudi 28 mars 2024	7h30 - 11h30 (pas d'ouverture le soir)
Vendredi Saint 29 mars 2024	Bureaux fermés
Lundi de Pâques 1 ^{er} avril 2024	Bureaux fermés

Horaire pour l'Ascension et la Pentecôte

Jeudi 9 mai 2024 - Ascension	Bureaux fermés
Vendredi 10 mai 2023	Bureaux fermés
Lundi 20 mai 2024 - Pentecôte	Bureaux fermés
Dès le mardi 21 mai 2024	Reprise de l'horaire habituel

Agenda 2024

Dates	Organisateurs	Manifestations	Lieux
30 et 31 mars	Société de Jeunesse	Course aux œufs	Village
1 ^{er} avril	Société de Jeunesse	Salade aux œufs	Cantine, rte de Lausanne 3
13 avril	Froideville Tir Sportif	Tir populaire - Initiation	Stand de tir
27 avril	Société de gym	Repas avec animations	Grande salle
31 mai et 1 ^{er} juin	Abbaye de Montheron	Tirs de l'Abbaye	Stand de tir
3 septembre	Comité d'organisation	Réception du Président du Grand Conseil	Village
6 et 7 septembre	Amis de la rue du Four	Fête de la rue du Four	Rue du Four
7 septembre	Centre Nordique Froideville	Course à pied et Nordic walking	Froideville
14 et 15 septembre	Jumelage	Déplacement à la Pacaudière	La Pacaudière

Prochaines séances du Conseil communal

Mardis 7 mai, 18 juin, 8 octobre et 10 décembre 2024

Prochains offices religieux

Messes

Samedi 6 avril à 17h30

Cultes

Dimanche 31 mars à 10h00

Dimanche 21 avril à 10h00

Marché du Maupas

Les samedis de 9h à 12 h

4 mai
1er juin
6 juillet
3 août
7 septembre *
5 octobre



*7 septembre, jusqu'à 16h

Impressum

Editeur : Commune de Froideville
Imprimerie : Imprimoffset Bordin SA
Prochaine parution : mai 2024
Délai publication : 26 avril 2024
Site internet : www.froideville.ch

